



## Calendrier des inscriptions 2021-2022 : à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021

Les inscriptions administratives pour la rentrée 2021-2022 se dérouleront à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### Inscriptions en première année de premier cycle :

- **Candidats relevant de PARCOURSUP (y compris redoublants ou étudiants en réorientation)**, conformément au calendrier national, les candidats ayant accepté une proposition d'admission de manière définitive (sans vœux maintenus en attente) doivent obligatoirement s'inscrire :
  - Au plus tard **le 16 juillet 2021** à douze heures (heure de Paris) : pour les candidats ayant **accepté définitivement une proposition d'admission au plus tard le 11 juillet 2021 inclus.**
  - Au plus tard **le 27 août 2021** à douze heures (heure de Paris) : pour les candidats ayant **accepté définitivement une proposition d'admission entre le 12 juillet 2021 et le 22 août 2021 inclus.**
  - Au plus tard **le 15 septembre 2021** inclus : pour les candidats en **phase complémentaire.**
- Au plus tard **le 27 août 2021** pour les candidats relevant de la **Demande d'Admission Préalable (DAP).**

**Inscriptions en Licence 2, Licence 3, Licence Professionnelle** : Au plus tard **le 15 septembre 2021.**

**Inscriptions en Master 1, Master 2** : Au plus tard **le 15 septembre 2021.**

**Inscriptions en capacité en droit, DU** : Au plus tard **le 30 septembre 2021.**

Veillez à bien respecter ces dates, sans quoi votre admission ne sera plus valable.

Nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment pour vous inscrire afin d'éviter tout problème de traitement dans votre dossier et de vous permettre d'avoir accès aux différents services de l'Unistra le plus tôt possible.